
HELSINKI – Financement pour le secrétariat indépendant du GAC

Mercredi 29 juin 2016 – 12h00 à 12h30 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

THOMAS SCHNEIDER : Il faudrait à ce moment-là que l'on passe à autre question, une question interne également très importante. Il s'agit d'une question dont nous avons déjà commencé à discuter lors d'autres réunions, qui porte sur la partie indépendante du secrétariat du GAC qui est hybride et qui est financée volontairement par les membres du GAC.

Je ne répèterai pas tout le contexte et tout l'historique, nous en avons déjà discuté et la dernière fois que nous en avons discuté, c'était à Marrakech. A cette occasion, nous avons demandé aux membres qui étaient en mesure de discuter de la question en interne de rejoindre le groupe qui finance le secrétariat pour leur envoyer des documents concernant son fonctionnement, son financement, quels sont les mécanismes assurant la responsabilité et la transparence de ce groupe qui signe et approuve les factures, qui est informé par le secrétariat. Donc nous avons diffusé des documents depuis et nous espérons que cela suffira pour avoir davantage d'informations. Si vous avez d'autres questions, je suis prêt à y répondre, bien sûr. Mais il me semble que le GAC s'était mis d'accord il y a quelques années sur le besoin d'avoir un secrétariat indépendant qui nous soutienne, non

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

seulement par rapport à la logistique et aux communications, mais également pour nous aider et nous soutenir dans la préparation de décision, dans la préparation de documents informatiques, la rédaction de documents, pour l'organisation de réunions, par exemple aussi.

Nous avons trois pays qui ont financé le secrétariat depuis cinq ans très généreusement, ils ont chacun contribué avec 200 000 euros par an, chacun a contribué à hauteur d'un million d'euros au cours de ces cinq dernières années. Nous avons quelques défis au début avec les versions du secrétariat, puis nous avons modifié légèrement les arrangements, les dispositions et nous avons maintenant l'ACIG qui assure nos services de secrétariat depuis la réunion de Buenos Aires 2013, donc ça fait déjà presque trois ans. Nous avons tiré une analyse sur l'appréciation du secrétariat. Je n'entrerai pas dans les détails parce qu'il me semble que vous savez tous qu'il s'agit d'un groupe qui ajoute beaucoup de valeur à notre groupe à travers son travail, conjoint bien sûr avec le personnel de l'ICANN, qui collabore de manière excellente à tous niveaux de notre secrétariat hybride pour assurer la qualité et le temps voulu de notre travail qui devient de plus en plus important. Il me semble donc qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur les contributions de l'ACIG.

La question que nous voudrions soulever une fois que l'on passera à la durabilité est la question du financement. On a déjà informé, il y a quelques temps, du fait que les donateurs actuels ont correctement

et justement dit qu'ils ne peuvent pas assumer cette charge à eux seuls éternellement. Ils ont effectué un premier pas pour assurer la création de ce secrétariat mais maintenant ils ont besoin de partager cette charge avec d'autres membres. Nous avons tous compris et remercions les donateurs actuels de nous avoir aidés à lancer cette initiative, à nous habituer à ce mode de procédure et nous avons maintenant besoin de diviser cette charge entre plus d'acteurs.

C'est également le cas dans d'autres institutions internationales qui, d'habitude, imposent des frais à leurs membres pour pouvoir participer, mais d'habitude, dans de nombreux cas, les personnes doivent contribuer d'une manière ou d'une autre au financement de la structure à travers leur participation aux comités ou à une institution.

Nous avons la Commission Européenne qui a annoncé être prête à contribuer avec 50 000 euros pour les cinq prochaines années pour assumer une partie de sa responsabilité.

En même temps, la Suisse a annoncé être également prête à assumer sa responsabilité et à contribuer avec 50 000 francs suisses, ce qui fait à peu près 50 000 euros, pendant au moins deux ans.

De même, le Pérou a annoncé être prêt à contribuer avec 2000 dollars, ce qui n'est pas beaucoup – comment ? Ah, mais ça augmente. 2500. Bien.

Cela montre que d'autres pays avec des ressources limitées peuvent également participer au financement. Vous voyez que le financement n'est pas réservé aux grands montants. Si l'on met beaucoup de petits montants ensemble, dans un même fond, on pourra tous ensemble financer nos activités. Donc ensemble on pourra multiplier les ressources. Bien sûr, certains gouvernements auront davantage de ressources que d'autres, mais nous voudrions inviter tout le monde à participer au financement, quand nous voyons ce qui se passe dans ce domaine.

Le Pérou, vous avez la parole.

PEROU :

Oui, je voulais préciser, et Thomas, vous le savez d'ailleurs, qu'il est impossible que les gouvernements contribuent à des fonds pour l'ICANN, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une organisation internationale. Il nous a fallu trouver une manière de contourner les difficultés et nous avons suivi l'exemple du Brésil, C'est-à-dire que l'entité qui donne ces 2500 dollars est le .PE, il s'agit de l'entité chargée d'administrer notre nom, notre extension géographique. Donc peut-être que notre expérience pourrait aider les autres. D'ailleurs, je disais à mes collègues d'Amérique Latine qu'on pourrait peut-être tous procéder de la même manière et contacter les sociétés qui administrent nos extensions géographiques respectives.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, le Pérou. Avant de donner la parole à la Commission Européenne, il est vrai que c'est un défi pour les gouvernements, et un défi à différents niveaux en fonction de la base juridique de leurs ministères ou de leurs agences, et il est nécessaire de penser de manière novatrice pour trouver un moyen de contribuer. L'intérêt commun entre une agence gouvernementale et d'autres institutions privées qui ont le même but pour pouvoir fournir des services aux citoyens et aux sociétés du pays – le Brésil et le Pérou sont de bons exemples de coopération avec d'autres parties prenantes pour financer le secrétariat du GAC. Je félicite donc cette initiative et je suis très content de voir que vous discutez de la question avec vos collègues pour tenter de trouver des solutions qui puissent inspirer les autres.

La Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE : Je voulais vous dire que la Commission Européenne allait faire une contribution de 50 000 euros par an, bien sûr c'était ce que nous voulions faire, mais notre obligation légale pour le moment, c'est que nous ne le ferons que pour 2016.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Nous ne créerons pas de problème.

Je passe maintenant la parole au Japon, puis à l'Argentine.

JAPON :

Je voudrais exprimer ma reconnaissance aux collègues qui ont donné de l'argent pour collaborer sur le plan financier aux activités du GAC.

Le Japon comprend le besoin d'avoir des membres pour financer les services qui sont fournis à l'heure actuelle. De manière générale, nous estimons qu'il faut avoir un calendrier de financement stable, établi, avec tous les membres pour que les membres puissent partager les coûts sur une base régulière. Il faut aussi développer ou présenter une timeline. Non pas pour que cela aille à l'encontre des intérêts d'un représentant d'un pays quelconque pour des questions économiques. Dans certains cas, le Japon doit répondre à certaines exigences budgétaires et il y a un budget national qui doit être respecté. Donc tenez compte du fait qu'un calendrier transparent est extrêmement important – tout du moins pour mon pays – pour que nous puissions présenter une demande budgétaire.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup. Une petite réponse très rapide. Nous savons qu'il y a des procédures au sein des différentes administrations pour pouvoir demander des fonds. C'est pourquoi il nous avait été demandé de rédiger un document au cas où quelqu'un en aurait besoin.

Voyons un peu ma liste d'orateurs. Maintenant, l'Argentine.

ARGENTINE :

Merci, monsieur le Président. Je voudrais changer un peu le point de vue de cet échange d'idées et je voudrais vous présenter une idée qui m'est venue à l'esprit. Si vous avez des commentaires, je vous en serais très reconnaissante, ce serait très bien pour moi.

Premièrement, il y a un groupe intercommunautaire sur les bénéfices provenant des enchères. Cela concerne les revenus que l'ICANN reçoit des nouveaux gTLDs qui sont des gTLDs en litige. Ces fonds sont analysés par le groupe de travail intercommunautaire, qui a une charte développée et cela détermine la procédure d'attribution de ces fonds.

J'ai pensé que si vous trouviez ça approprié, nous pourrions peut-être essayer de demander une partie de ces fonds pour le fonctionnement de notre secrétariat. Bien sûr, il faut se rappeler que ces fonds sont des fonds fournis par l'ICANN grâce aux bénéfices des enchères conduites.

Je ne sais pas si vous trouvez ça acceptable pour nous, mais les fonds sont là, disponibles, et pourraient servir à financer les services de secrétariat indépendant de groupes en général, au sein de la communauté de l'ICANN, parce que nous avons de 160 pays ici représentés.

Alors, je ne sais pas ce que vous en pensez. Je rappelle que je fais partie d'un groupe intercommunautaire, en tant que membre, et je peux vous présenter quelques idées qui seraient peut-être faisables au moment de rédiger ce document.

THOMAS SCHNEIDER : Avant de vous céder la parole, je veux dire quelque chose.

Le fait est que pour cette année, l'argent est disponible pour que l'on puisse continuer à disposer des services du secrétariat au niveau auquel nous sommes habitués. Nous savons que les demandes se sont accrues, ils travaillent davantage qu'avant, ils sont flexibles et de bonne volonté, mais l'année prochaine, le contrat scellé entre l'ICANN et l'ACIG, ce contrat sera conclu trois semaines après la fin de la réunion de juin de l'année prochaine. Cela signifie que pour la mi-juillet 2017, il n'y a pas de financement garanti. Si ce contrat est renouvelé, ce qu'il faut avoir présent à l'esprit, c'est ce qui suit : je sais que nous allons trouver des fonds et que ce sera de façon innovante mais nous devons avoir le temps de rédiger un nouveau contrat si c'est nécessaire. L'ACIG est une compagnie privée, ils doivent planifier leurs ressources et il leur faut établir un budget.

Nous sommes donc à un moment critique entre cette réunion et la prochaine qui se tiendra à Hyderabad. Donc pour Hyderabad, il nous faut analyser le montant dont nous disposerons ou dont nous aurons besoin pour l'année prochaine. Voilà donc où nous en sommes.

Si nous ne parvenons pas à nous assurer de cela pour Hyderabad, nous ne pourrions pas présenter le plan. Si ce n'est pas pour Hyderabad, ce sera pour la fin de l'année, mais il y a une lacune à combler et ce n'est pas impossible de le faire. Cela ne dépend que de la volonté politique de chacun de nous pour lutter en interne, chez nous. Bien sûr, il faut que nous fassions comprendre quels sont les avantages à faire cela.

Il y a différents moyens pour garantir ce financement. Comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous avons des contributions volontaires, nous pourrions introduire une cotisation obligatoire pour tous et il y aurait alors des pour et des contre. Il faut voir si nous établissons une cotisation pour l'adhésion des membres. Mais je suis confiant, je pense que nous pourrions établir quelque chose de durable, sur le long terme.

Une alternative possible serait la suivante, à savoir que si l'ICANN, en tant qu'institution, est disposée à tenir compte de la valeur ajoutée du travail du GAC avec un secrétariat qui fait vraiment très bien les choses – l'ICANN attribue beaucoup de ressources à la participation des gouvernements, aux pays, aux activités de sensibilisation et de diffusion et il faudrait que nous voyons un peu si nous pouvons obtenir le soutien financier de l'ICANN pour financer les activités du secrétariat indépendant. Bien sûr, cela ne dépend pas de nous, cela revient à l'ICANN. Mais nous devons explorer toutes les possibilités pour pouvoir faire cela car nous devons combler un manque qui existe

à l'heure actuelle, autrement nous n'aurons plus de secrétariat après juillet de l'année prochaine.

Le manque à combler actuellement est d'environ 200 000 à 300 000 euros. Si nous les divisons entre 168 pays, ce n'est pas beaucoup, mais ce serait excessif pour un seul pays.

BRESIL :

En tant que donateur historique auprès du secrétariat du GAC, je veux dire que le Brésil est très satisfait du service de très bonne qualité de l'ACIG. Les activités et les documents fournis aux GAC ont été très utiles pour la préparation de nos réunions.

Le Brésil fait partie de ceux qui ont apporté le plus gros soutien pour un secrétariat indépendant qui a travaillé indépendamment et collectivement avec le personnel de l'ICANN. C'est un dispositif essentiel pour aider les pays en développement à se préparer aux discussions qui sont parfois des discussions trop techniques au sein du GAC.

Mais au bout de trois ans, les coûts associés au fond nécessaire pour financer l'ACIG commencent à dépasser nos capacités, nous disons donc publiquement que le Brésil, en ce moment, ne peut plus continuer à financer le secrétariat du GAC à partir de 2017 s'il n'y a pas d'engagement clair de la part d'autres pays.

Nous voulons continuer à pouvoir compter sur les services de l'ACIG mais nous avons besoin d'autres pays pour contribuer et pour financer ces activités.

THAÏLANDE :

Bonjour. Nous avons discuté de ce problème il y a environ un an et je remercie le Brésil de l'avoir mentionné. Je vois maintenant que la procédure à mettre en place sera assez difficile avec les pays asiatiques.

Je travaille en ce moment avec le TLD Asie-Pacifique, nous essayons d'inclure ceci dans l'ordre du jour de la réunion de l'APTLD de septembre prochain – c'est une association des groupes de parties prenantes concernant les TLDs de tous les pays de la région Asie-Pacifique - donc tous les pays de l'Asie-Pacifique participent à cette réunion. Nous avons la chance que le président de cette réunion soit un ancien représentant du GAC, Lim, de Singapour.

Ce que je voudrais demander, si vous êtes d'accord, c'est que nous continuions à travailler avec l'APTLD, et je vais demander à tous les membres de l'APTLD de nous apporter leur soutien. Parce que vous devez savoir qu'il y a une partie des membres de l'APTLD qui ne sont pas conscients de ceci. Si vous pouvez nous aider à communiquer avec les parties prenantes des TLDs dans votre territoire, nous vous demandons d'insister sur ce point, de leur expliquer que c'est

fondamental pour le fonctionnement de ce comité des TLDs, mais j'ai besoin de votre secours.

Si vous recevez un mail du GAC concernant ce thème et que vous n'avez pas encore parlé de ceci aux parties prenantes au niveau local, veuillez le faire avant le mois de septembre, s'il vous plaît. Vous pouvez contacter l'APTLD et voir qui sont ses membres. Veuillez, s'il vous plaît, commencer à négocier avec eux et à leur expliquer l'importance du travail du secrétariat indépendant. Cela aidera énormément à présenter cette question devant le conseil de l'APTLD.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Wanawit, c'est une excellente idée. C'est-à-dire que l'on puisse partager cette charge, non seulement au niveau national, mais aussi régional en utilisant les différentes voies disponibles pour travailler ensemble.

Donc je demande instamment à tous les représentants du GAC de la région Asie-Pacifique de voir ce qu'ils pourraient obtenir et d'apporter leur soutien à tout ce qu'il faut faire pour aider cette région.

Nous allons finir mais il faut que nous écoutions encore la Norvège, la Belgique, le Canada et l'Argentine, donc je vous demande d'être bref.

NORVEGE :

Mes commentaires sont alignés sur ce que le Brésil a dit. La Norvège est aussi très heureuse de savoir que l'on peut compter sur la collaboration du secrétariat indépendant et ils nous ont tout particulièrement aidés pour la préparation aux réunions, nous et d'autres représentants du GAC. Le secrétariat nous a permis d'avoir un dialogue bénéfique pendant cette période de transition des fonctions de supervision de l'IANA.

Nous pensons donc que le secrétariat indépendant est fondamental pour le GAC en tant que participant dans l'environnement multipartite de l'ICANN. Nous encourageons donc les autres gouvernements, les autres pays à faire un pas en avant et à contribuer au financement du secrétariat.

Ceci est aussi le cas pour les Pays-Bas, parce que comme le Brésil l'a dit, s'il n'y a pas de contributions importantes de la part d'autres pays, nous ne pourrions plus participer financièrement à partir de l'année prochaine.

Comme notre président l'a dit, nous avons besoin de cette collaboration pour que cela soit stable et que cela puisse être utilisée à partir de l'année 2017, autrement nous n'aurons pas de secrétariat indépendant à compter de l'année prochaine.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Quand on parle de l'indépendance, si nous réfléchissons à la possibilité de devenir des donateurs, dans ce cas-là vous n'aurez aucune influence sur le secrétariat. Le secrétariat est indépendant dans son travail de fond par rapport aux donateurs.

Et je dois dire que pendant mon mandat, ainsi que pendant le mandat de Heather, il n'y a jamais eu aucune intention d'aucun donateur d'exercer une influence quelconque sur le secrétariat. Je pense que c'est quelque chose qu'il faut noter et il faut les remercier d'avoir tenu cette conduite. Cela n'est pas le cas dans toutes les institutions mais je confirme que le secrétariat est aussi indépendant des donateurs. Les donateurs donnent leur argent, s'assurent que les choses sont faites comme il le fait, mais c'est tout.

BELGIQUE : Je voudrais vous informer très rapidement du fait que le GAC dispose d'un secrétariat qui doit nous aider et que nous en sommes au processus de recherche de soutien de notre gouvernement pour ce financement soit effectif.

THOMAS SCHNEIDER : Merci pour ce que vous venez de nous dire. Nous entendons dire que certains pays se préparent à commencer à contribuer au financement. Nous prenons bonne note de ce que la Belgique a exprimé.

Le Canada prendra la parole, ensuite l'Argentine, et voilà.

C'est une option très intéressante à explorer, je vois s'il y a une proposition à ce sujet et nous verrons ce que nous pouvons faire des revenus provenant des enchères.

THOMAS SCHNEIDER : Je pense que nous devons explorer toutes les options.

NIGERIA : Nous soutenons cette initiative pour que l'ICANN recherche d'autres possibilités de financement.

Nous, au Nigéria, nous apportons notre soutien à cette idée du financement. Malheureusement, nous n'avons pas le temps d'inclure ça dans notre budget mais nous l'inclurons, probablement pour l'année prochaine.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, le Nigéria.

Il y a quelques pays qui, suivant vos principes, ne peuvent pas le faire cette année. Si vous ne pouvez pas le faire cette année, et si vous pouvez contribuer pour l'année prochaine, c'est parfait.

Certains vont dire que leur budget pour 2017 est déjà établi, si vous pouvez donner quelque chose pour 2018, tout cela sera bien accueilli.

La Commission Européenne prend la parole, puis les Pays-Bas et l'Iran. Ensuite, je crois que nous devons conclure notre travail mais bien sûr le travail devra se poursuivre.

Donc, très rapidement, la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE : Concernant l'utilisation des revenus provenant des enchères, je pense que cela n'aura pas trop de succès, mais il faut voir, de toute façon. Je pense qu'il faut voir ceci avec d'autres idées aussi. Il se peut que ce soit un droit pour l'adhésion, ou une cotisation pour l'adhésion, ou bien par année, ou quelque chose qui serait déterminé en fonction des revenus par habitant pour chaque pays. Si nous le mettons dans un contexte différent, on pourrait peut-être surmonter la première barrière en termes de discussion.

Merci.

IRAN :

Merci, monsieur le Président.

L'utilisation des revenus des enchères a fait l'objet d'une discussion dans l'un des réunions publiques et je crois que cela continue à faire l'objet de discussions.

Ce n'est pas le conseil d'administration de l'ICANN qui décide de donner 50 000 pour ceci ou pour cela. Il y a beaucoup d'éléments qui

indiquent la manière dont cet argent doit être dépensé. Il faut que nous voyons où nous en sommes et il faut que nous revenions ensuite sur la proposition de la Commission Européenne par rapport aux revenus par habitant. Nous ne voulons pas répéter les pratiques des Nations Unies. Si vous avez plus d'argent, vous avez plus d'influence, non. Ce n'est pas parce que je donne plus d'argent que j'ai plus de ressources.

THOMAS SCHNEIDER : Il y a un quiproquo ici. Je pense que l'idée de la Commission Européenne, c'est que si vous payez des frais d'adhésion, on installe l'idée que tout le monde a contribué, mais la variabilité des ressources disponibles implique un choix à faire au niveau de la contribution.

C'est comme pour l'UIT, vous pouvez choisir à quel niveau vous voulez contribuer. Est-ce que vous voulez à hauteur de trente unités, ce qui est le maximum, et ce jusqu'à un quart d'unité.

Et donc on pourrait définir la valeur de chaque unité qui pourrait être de mille francs suisses ou de mille euros et chaque pays peut définir combien d'unités il peut prendre en charge. S'il veut contribuer avec une unité ou cinquante, ça dépend de chaque pays.

Donc si l'unité était de mille euros, les pays donateurs auraient pris 200 unités par an jusqu'à présent. Le Pérou prendrait deux unités. La

Commission Européenne assumerait la charge de cinquante unités. C'est à vous de discuter de cela en interne, mais il s'agit d'une idée à long terme qui peut être mise en œuvre d'ici peu pour pouvoir commencer à prélever des contributions dès que possible.

Les Pays-Bas, puis la Nouvelle-Zélande, puis il va falloir qu'on s'arrête parce qu'on n'aura pas suffisamment de temps pour manger. Cependant, j'apprécie votre participation.

PAYS-BAS :

Oui, c'est juste pour adhérer à ce que disait mon collègue de la Commission Européenne. Pour les enchères, bien qu'il s'agisse d'une option proposée par l'Argentin, on ne devrait pas compter sur ce type de mécanisme pour alléger nos obligations dans l'avenir. Il nous faut vraiment recevoir des contributions et je suis très content de contribuer ensemble avec mes collègues donateurs. Et je suis très content de voir que nous avons deux autres donations potentielles maintenant, mais on parle de pays relativement petits ou moins développés, et par conséquent je voudrais encourager les pays développés et les pays plus grands à apporter leur part pour pouvoir rendre à ce comité dans la mesure où ils reçoivent.

NOUVELLE-ZELANDE :

Merci, monsieur le Président.

On voudrait fournir des fonds pour financer les travaux du secrétariat et nous soutenons la recherche de moyens pour l'obtention des fonds nécessaires. Nous avons beaucoup de défis au niveau des langues et nous soutenons donc l'idée d'examiner les différentes options au sein de l'ICANN, y compris d'utiliser les revenus des enchères des gTLDs, mais également de trouver d'autres moyens qui sont ceux adoptés par les autres comités consultatifs qui reçoivent déjà des fonds de l'ICANN pour financer leurs activités.

En ce qui concerne les frais d'adhésion, je peux l'envisager aussi, si vous voulez. Nous sommes là pour représenter nos nations, au sein de l'ICANN et donc notre contribution est plutôt à travers nos ccTLDs.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, merci. Je pense qu'on est d'accord sur le fait qu'il faut envisager toutes les options pour ne pas rater d'occasions.

Je suggère que l'on forme une équipe informelle pour évaluer les options liées à l'ICANN. Je vois que tout le monde veut envisager les différentes options, il faudrait qu'on analyse quels sont les fonds disponibles et quels sont les fonds destinés aux autres SO et AC au sein de l'ICANN, quelle quantité est utilisée pour impliquer d'autres gouvernements et combien de fonds pourrions-nous recevoir pour financer le secrétariat indépendant.

Il faudrait qu'on s'arrête. Tom, si vous voulez ajouter des remarques finales.

TOM DALE :

Merci. J'aime bien que l'on parle de moi et de mon travail, mais je voudrais que vous ayez une idée du point de vue de la situation actuelle de notre société.

Comme Thomas l'a dit, le contrat se termine trois semaines après la fin de la réunion de juin. C'est donc un arrêt spécifique, c'est-à-dire que nous ne pourrions peut-être pas conclure tous nos travaux avant la fin du contrat. En ce moment, il n'y a pas de négociations pour renouveler le contrat avec l'ICANN ou aucune entité. La situation du financement de ce service au-delà de l'année prochaine n'est pas disponible, et finalement notre société est prête à continuer de fournir des services au GAC. L'ACIG est une équipe de personnes, je ne suis pas le seul qui fournis des services, mais d'ici l'année prochaine, il va falloir trouver des moyens de faire coopérer les gens.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci, Tom.

Nous voilà arrivés à l'heure de la pause déjeuner.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]